



Paris, le 16 juin 2013

## COMMUNIQUE DE PRESSE

—

### Inauguration de Vinexpo : Stéphane LE FOLL réaffirme son engagement pour la défense de la viticulture

—

Stéphane Le FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, a inauguré aujourd'hui à Bordeaux le Salon international du vin et des spiritueux (VINEXPO). Rendez-vous majeur de la profession au niveau international, il marque le rôle incontournable qu'y joue la France, premier producteur mondial.

Cette inauguration a permis au Ministre de confirmer son engagement pour soutenir la viticulture, qui constitue une filière majeure pour l'emploi dans notre pays, avec plus de 85 000 viticulteurs et près de 190 000 emplois directs, et pour sa balance commerciale, avec plus de 11 milliards d'euros d'exports en 2012.

Stéphane LE FOLL a ainsi rappelé son action pour la défense des intérêts de la viticulture française dans la future Politique Agricole Commune, qui fait actuellement l'objet des dernières phases de négociation avec la tenue du Conseil agriculture des 24 et 25 juin prochains. Sous l'impulsion de la France, le retour sur la décision de 2007 de supprimer des droits de plantation, pourtant indispensables à la régulation de la production et à la qualité de l'offre européenne et française de vins, est désormais acquis. La France a également agi pour la défense des appellations d'origines et des mentions traditionnelles, qui sont des atouts clefs pour les productions françaises, marquant leur qualité et leur ancrage dans un territoire et un terroir.

Ce salon a également été l'occasion de rassurer le monde viticole suite à l'annonce par les autorités chinoises d'une enquête anti-dumping et anti-subsidies à l'encontre des vins européens exportés en Chine. « Je ne suis pas inquiet quant à l'issue de cette procédure, puisque nous n'avons rien à nous reprocher. Comme je l'ai dit dès le premier jour, notre vin ne fait pas l'objet de subventions spécifiques pour son export en Chine », a déclaré Stéphane LE FOLL. Il a ainsi appelé le plus grand nombre de

---

Contacts presse

**Service de presse de Stéphane LE FOLL** - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)  
**Service de presse du ministère** - Tel : 01 49 55 60 11

producteurs et d'exportateurs à s'enregistrer comme partie intéressée dès l'ouverture de l'enquête, insistant sur l'importance d'une parfaite coordination entre tous les acteurs. Les services du Ministère de l'Agriculture sont mobilisés et accompagneront les professionnels dans cette procédure, pour faire valoir les droits et intérêts des vins européens.

Concernant l'ouverture des négociations pour un accord de libre échange UE / États-Unis, Stéphane Le FOLL a rappelé que la France a fait inscrire dans le mandat de négociations de la Commission européenne des garanties pour nos lignes rouges agricoles et agroalimentaires. S'agissant des indications géographiques, la France a soutenu un haut niveau d'exigence afin que l'accord conduise à une protection efficace et traite les cas d'usurpation, notamment dans le domaine des vins et spiritueux.

Enfin, le Ministre a confirmé son opposition à un durcissement de la loi Evin, considérant qu'elle a permis d'obtenir une position équilibrée entre enjeux de santé publique et soutien au développement de la filière. Il a également rassuré les professionnels en rappelant que sa position comme celle du gouvernement n'était nullement d'augmenter la fiscalité sur le vin.